

Nous travaillons uniquement **sous mandat** du Service de l'Aide à la Jeunesse ou du Service de Protection Judiciaire et nous couvrons en partie les arrondissements judiciaires de Huy et de Liège.

La Mission d'Intervention Intensive

en Famille est un projet en voie d'agrément subsidié par la Communauté Française dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse. Afin de répondre à une croissance importante de situations de maltraitance chez les enfants en bas-âges, la Communauté Française a décidé de créer un nouveau type de service répondant spécifiquement à cette problématique en étant une **alternative au placement et à l'éloignement des enfants de leur milieu familial**. L'Echalier travaille avec des enfants de

0 à 6 ans victimes de négligences et/ou de maltraitements

. Notre mission consiste prioritairement à travailler avec les parents en difficultés éducationnelles au sein même du domicile. Nos interventions sont entièrement d'ordre pratique, c'est-à-dire que nous travaillons avec les parents à la gestion de la vie quotidienne et les gestes de tous les jours (placement des limites, préparation des repas, donner le bain, placement d'un cadre éducationnel adéquat, etc.). Les objectifs que nous poursuivons avec les familles ne sont pas d'ordre thérapeutique. La particularité de notre service est le

travail intensif au sein des familles

dans lesquelles nous sommes tenus de passer

5 heures par semaine

. Ceci nous permet de bien comprendre le fonctionnement familial et de s'y adapter afin de permettre aux parents d'évoluer et de perpétuer les changements effectués lors de nos interventions.

Nos prises en charge se déclinent selon **deux modalités**. D'une part, des situations de **trois mois** renouvelables une fois. Ces prises en charge prennent la forme d'un accompagnement éducatif pratico-pratique. Et d'autre part, des situations de

15 jours

dites d'urgence qui ne sont pas renouvelables et qui ont pour objectif de réaliser une photographie du fonctionnement familial.